Conseil communal du 20 janvier 2026

Notes de synthèse

Séance publique

1. DECISIONS DE TUTELLE : COMMUNICATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des décisions de la tutelle concernant :

- le budget pour l'exercice 2026 de la Ville de Saint-Ghislain (CC du 27 novembre 2025) : **approbation en date du 17 décembre 2025**
- souscription au capital de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports (CC du 27 novembre 2025) : **approbation en date du 7 janvier 2026**
- modification des statuts de la Régie communale autonome (CC du 27 novembre 2025) : **approbation en date du 7 janvier 2026.**

2. COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE :

Suite à la démission de M. DAL MASO Patrisio du groupe politique OSONS !, il est proposé au Conseil de procéder à son remplacement au sein des différentes commissions.

3. INTERCOMMUNALE LOGIPOLE : REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Suite à la démission de M. DAL MASO Patrisio du groupe politique OSONS !, il est proposé au Conseil de procéder à son remplacement en qualité de représentant de la Ville au sein de l'Assemblée générale de l'Intercommunale Logipôle.

4. TAXE SUR LA FORCE MOTRICE : EXERCICES 2026 A 2031 :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement taxe sur la force motrice.

5. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS : REVISION DU BUDGET 2025 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la révision du budget 2025 de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports.

6. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 ET PLAN D'ENTREPRISE 2026-2030 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 et le plan d'entreprise 2026-2030 de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports.

7. REGLEMENT RELATIF A L'OCTROI D'UNE PRIME POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALARME : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'installation d'un système d'alarme électronique.

Notes de synthèse

8. *PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE LA CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIERE : 4E TRIMESTRE 2025 :*

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière concernant la période du 1er janvier au 30 novembre 2025.

9. *ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :*

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

Huis clos

Notes de synthèse